



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 71910

Texte de la question

M. Loïc Bouvard souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi et notamment ceux qui habitent dans des zones rurales. Ne pouvant être indemnisés au titre de l'assurance chômage, ils ne disposent pas de ressources pour vivre de manière autonome et sont donc à la charge de leurs parents. Par ailleurs, leurs démarches pour rechercher un emploi sont souvent onéreuses comme par exemple les frais de déplacement pour se rendre à un entretien d'embauche éloigné de leur domicile. C'est pourquoi, il lui demande de faire le point sur l'ensemble des dispositions existant pour aider les jeunes diplômés et les mesures qui pourraient être envisagées pour les améliorer.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Bouvard](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71910

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 241